

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le 20 Juin, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de Neuvic, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2122-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Laurence BUREAU, Murielle DELBEGUE, Remi FAROUX, Bernard GAERTNER, Jean-François JARRIGE, Catherine LARTIGAUD, Joël MAURIANGE, Marie-Christine MAURY, Marie-Laure MIRANDE, Juliette MURAT, Danielle PRADEL, Anne RIVIERE, Fabienne ROUGERIE, ROY Henri, Jacques SENEJOUX, Jean STOHR.

Absent : André ALANORE ayant donné procuration à M. Jacques SENEJOUX, Pierre BARTHES ayant donné procuration à M. MAURIANGE Joël et Lucien BETAÏLLE

La séance a été ouverte sous la présidence de Mr Jean STOHR, Maire, qui a désigné : Jacques SENEJOUX, secrétaire de séance.

I- Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Monsieur le maire précise qu'il y a lieu de mettre en place un bureau électoral sous la présidence du maire et composé du secrétaire de séance ainsi que des deux élus les plus âgés (M. JARRIGE et Mme PRADEL) et des deux élus les plus jeunes (Mme ROUGERIE et Mme MURAT) en vue de l'élection de 5 délégués et 3 suppléants par scrutin à la représentation proportionnelle. Deux listes sont présentées :

Liste Neuvic uni : titulaires : Mme MAURY, M. GAERTNER, Mme PRADEL et suppléants : Mme MAURY, M. GAERTNER, Mme PRADEL

Liste de Rassembler Neuvic : titulaires : M. STOHR, Mme MIRANDE, M. BARTHES, Mme MURAT, M. SENEJOUX, et suppléants : Mme DELBEGUE, M. BETAÏLLE, Mme ROUGERIE

Après vote par 14 voix pour la Liste Rassembler Neuvic et 4 voix pour la liste Neuvic uni, sont élus : Titulaires : M. STOHR, Mme MIRANDE, M. BARTHES, Mme MURAT et Mme MAURY Suppléants : Mme DELBEGUE, M. BETAÏLLE et Mme ROUGERIE

II- Enquêtes publiques

Monsieur le maire présente au conseil municipal deux projets d'enquêtes publiques.

2-1 – Aliénation d'un chemin rural à Pellassiauve

A la demande des riverains d'acquérir le chemin, monsieur le maire propose le lancement d'une procédure d'enquête publique.

A l'unanimité le conseil municipal approuve cette proposition, à la condition de suppression du second paragraphe de la délibération proposée concernant la non affectation à usage public.

2-2 - Aliénation d'un chemin rural au moulin de Pellachal

A la demande des riverains d'acquérir le chemin et vu la demande de procédure amiable monsieur le maire propose le lancement d'une procédure d'enquête publique.

Monsieur ROY demande la possibilité de consulter le courrier de Mme CHAUMERLIAC

Monsieur le Maire répond que ce courrier est consultable en mairie.

Madame MAURY demande comment la population est avertie

Monsieur le maire répond que cela se fait par publication et affichage.

A l'unanimité le conseil municipal approuve cette proposition, à la condition de suppression du second paragraphe de la délibération proposée concernant la non-affectation à usage public.

III – Dossier de demande de subvention pour la toiture du centre équestre

Monsieur le maire présente à l'assemblée le projet de demande de subvention pour la réfection en urgence de la toiture du centre équestre. Ce projet présente une dépense de 21 903.46 € TTC

A l'unanimité le conseil municipal approuve cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Jacques SENEJOUX

Jean STOHR